

[lamanchelibre.fr](http://lamanchelibre.fr)

## Saint-Hilaire-du-Harcouët. Affaire des deepfakes : l'enquête éclair des gendarmes

La Manche Libre

4-5 minutes

---

[Un homme de 20 ans a été jugé, mercredi 14 mai au tribunal de Coutances](#), pour avoir truqué et diffusé des vidéos en substituant le visage d'adolescentes sur le corps d'actrices pornographiques. Sous la direction de l'adjudant Matthieu Rimbot, l'enquête a été menée avec diligence pour interpellier le mis en cause à Bion, près de Mortain, et remonter le fil de cette sordide histoire qui a fait 13 victimes.

### "Vigilance des parents"

Face à l'onde de choc provoquée par cette affaire, la gendarmerie a tenu à agir sur un autre terrain : la prévention. Mardi 13 mai, la veille du jugement, une soirée d'information s'est tenue au collège Immaculée Conception de Saint-Hilaire. Devant des parents parfois démunis, les gendarmes - l'adjudante-chef Karine Morini et le cyber-enquêteur Baptiste Cheron - ont rappelé les bases de la protection numérique. *"On a voulu mettre l'accent sur la vigilance des parents qui sont parfois démunis par rapport aux nouvelles technologies et à ses codes"*, explique Karine Morini, qui sait aussi combien les adolescents savent déjouer les interdictions et autres contrôles parentaux. Autrement dit, les gendarmes ont mis, ce soir-là, les parents devant leurs propres responsabilités. Le message est clair : naviguer sur Internet, ce n'est pas laisser les portes et fenêtres ouvertes chez soi. Derrière ces applis familières (Snapchat, WhatsApp, Instagram...), se cachent surtout des failles de confidentialité. *"Par défaut, les profils sont publics. N'importe qui peut y accéder. Beaucoup l'ignorent*, alerte-t-elle. *On a alors voulu rappeler qu'il fallait bien sécuriser l'accès au profil de chacun. Ce n'est pas évident car, quoi qu'on en dise, ça reste des applications virtuelles ; à ceci près qu'on laisse toujours une empreinte numérique sur Internet"*, prévient l'adjudante-chef.

### Un livret de bonnes pratiques pour la navigation numérique distribué

Un livret de bonnes pratiques pour la navigation numérique a ainsi été distribué aux parents et enseignants. Et s'il est un détail à retenir, c'est aussi et surtout la notion de *"responsabilité pénale des parents jusqu'à 13 ans ; et civile après 13 ans"*.

Cette intervention s'est inscrite dans une stratégie plus large. La gendarmerie insiste sur l'importance de maintenir le dialogue entre enfants, parents et enseignants. *"C'est important pour agir vite et bien. On sait que c'est très compliqué à l'adolescence*, poursuit Karine Morini. *Mais à chaque fois, il y a des signes annonciateurs lorsqu'un enfant fait l'objet de cyberharcèlement : il peut y avoir un isolement, un décrochage scolaire soudain ou un repli sur lui-même."* Des signaux qui, détectés à temps, peuvent éviter le pire.

## "La bonne réactivité de la direction du collège"

[Cette affaire de deepfake](#) est un vrai cas d'école. *"Outre la bonne réactivité de la direction du collège et une bonne écoute, je pense que, grâce au phénomène de groupe (13 victimes), la parole s'est déliée d'autant plus rapidement. Ça a été plus facile pour agir."* Là, les victimes se connaissent toutes de près ou de loin. *"Il faut dire que ça communique toujours plus dans une cour d'école."* Par le jugement rapide du mis en cause, ce fait de société a également démontré que personne n'est intouchable derrière un écran d'ordinateur.

## "Une vraie prouesse"

En deux mois, les gendarmes ont identifié l'auteur, démêlé les ramifications numériques et rassemblé les preuves nécessaires. L'adjutant Rimbot a dirigé l'enquête avec rapidité et méthode en lien direct avec ses collègues saint-hilairiens du Groupement de protection des familles et d'un cyber-enquêteur. Sans oublier l'appui d'un technicien numérique de Saint-Lô. *"Une vraie prouesse"*, salue l'adjudante-chef, Karine Morini. *Lire aussi notre article dans les pages Faits divers.*